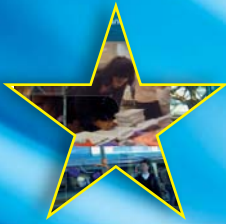




**EUROPE  
DIRECT**

**RÉSEAU D'INFORMATION**



# RENCONTRE AVEC l'Europe

**JANVIER / FEVRIER / MARS 2009**

En premier lieu, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2009 !

Le nouveau numéro de la lettre d'information « Rencontre avec l'Europe » est à présent disponible. Cette édition est entièrement consacrée à l'emploi et complète les informations données dans la « news » d'octobre 2008. Vous trouverez des indications pratiques sur vos droits en matière de sécurité sociale, de santé et sécurité au travail ainsi que du droit du travail européen.

Fort de l'expérience initiée, depuis 10 ans, en Province de Hainaut, la Commission européenne devrait renouveler sa confiance en Hainaut Développement pour continuer à abriter, pour la période 2009-2012, un relais d'information Europe Direct. Je me réjouis de cette information. Mon équipe ne manquera pas de développer des actions multiples et variées partout sur notre territoire pour sensibiliser la population aux politiques européennes. N'hésitez pas à nous faire part de toute activité européenne développée près de chez vous.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette lettre d'information.



**Gérald MOORTGAT,**  
Député Provincial,  
Président de Hainaut  
Développement

## AGENDA

### Activités du relais Europe Direct

**12 janvier – Péruwelz :** conférence « A la découverte de l'Union européenne » donnée par le relais EUROPE DIRECT pour l'Athénée Royal de Péruwelz – contact : Mme Vandeveld – 069/77.95.50

**13 janvier – Gembloux :** séance d'information générale sur l'Union européenne donnée par le relais EUROPE DIRECT pour les membres de la Fédération des Jeunes Agriculteurs (F.J.A.) – contact : M. Plunus – 081/627.429

**28 janvier et 11 février – Fleurus :** conférence « A la découverte de l'Union européenne » donnée par le relais EUROPE DIRECT pour la Haute Ecole Charleroi -Europe – contact : Mme Francq – 071/81.15.89

**6 mars – La Louvière :** Forum régional de la mobilité étudiante « mobilisons-nous pour la mobilité étudiante » par l'ASBL Thomas Laurent – action de soutien à l'événement + présentation du relais EUROPE DIRECT contact : 0476/24.81.31

**20 et 21 mars – Tournai :** Salon SIEP « Etudes et Professions » de Tournai – participation (sous réserve) du relais EUROPE DIRECT au « Village de la Citoyenneté et de la Culture » - contact : 065/31.67.77

### Autres activités européennes

**20 janvier – Mons :** 14h30 – conférence « Sectes et lobbies à l'assaut de l'Europe » donnée par Marcel Conrard, attaché parlementaire européen - renseignements : 065/31.15.70 ou [utl.mons@hainaut.be](mailto:utl.mons@hainaut.be)

**12 février – Mons :** 20h00 – conférence « L'Europe devient-elle anti-sciences ? » par Michel Claesens, Chef d'Unité adjoint à la Commission européenne, Université de Mons Hainaut- renseignements : 065/37.34.90

**7 mars (sous réserve) – Charleroi :** 10h00 – conférence « Quel avenir pour nous les citoyens face à l'économie de marché ? Et l'Europe dans tout cela ? » donnée par Olga Zrihen, Sénatrice dans le cadre des conférences ATTAC-Charleroi - renseignements : 071/61.49.15

### Module de sensibilisation à l'environnement et l'Europe (de janvier à juin 2009)

Poursuite des animations sur l'environnement et l'Europe organisées par l'ASBL GALILEE en partenariat avec la Cellule Environnement de HAINAUT DEVELOPPEMENT et soutenues par EUROPE DIRECT – HAINAUT

Activités gratuites et brochures pédagogiques destinées aux enfants de la 5<sup>ème</sup> primaire à la 2<sup>ème</sup> secondaire.

Renseignements sur les modules proposés : ASBL GALILEE – 071/84.07.00 ou sur le site [www.galileeasbl.com](http://www.galileeasbl.com)

### Activités internes et de réseau du relais EUROPE DIRECT

**21 janvier (à confirmer) – Asse :** séance d'information générale en français sur l'Union européenne donnée pour des étudiants du secondaire - coopération entre les relais Europe Direct du Hainaut et du Brabant flamand.

**ENSEmble**  
DEPUIS 1957

# LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES POUR VOUS

## DOSSIER SPÉCIAL: EMPLOI SUITE ET FIN.



### III. Généralités sur vos droits en matière de sécurité sociale.

Si vous envisagez de travailler ou de vivre dans un autre pays de l'Union européenne, ou simplement de partir en vacances... Renseignez-vous sur le système de sécurité sociale de ce nouveau pays, qui pourrait être assez différent de celui que vous connaissez.

En effet, l'organisation et le financement des systèmes nationaux de protection sociale relèvent de la responsabilité des États membres mais la législation nationale de ces systèmes ne fournit pas toujours une réponse précise. C'est pourquoi l'Union européenne (UE) prévoit des solutions à la plupart des problèmes transfrontaliers susceptibles de survenir, en appliquant certaines règles communes à l'ensemble des pays européens avec notamment le règlement n° 1408/71 et le règlement n° 574/72 qui coordonnent les régimes de sécurité sociale des pays européens.

Ces règles s'appliquent aux ressortissants de l'UE (salariés, indépendants, fonctionnaires, étudiants, titulaires de pensions) qui se déplacent dans l'Union européenne, ainsi qu'aux membres de leur famille, ou à leurs survivants, même si ces derniers ne sont pas des ressortissants de l'Union européenne. Depuis 2003, sont également couverts par ces règles, les ressortissants

des pays tiers, les membres de leur famille et leurs survivants dès lors qu'ils résident légalement dans un État membre de l'UE et qu'ils se trouvent dans une situation dont tous les éléments ne se cantonnent pas à l'intérieur d'un seul État membre (par exemple, un travailleur résidant dans l'État membre A et dont les enfants étudient dans l'État membre B). Nous retiendrons que ces règlements ne visent donc pas à harmoniser ou à remplacer mais à coordonner les systèmes de sécurité sociale des pays membres.

Pour résumer, il n'existe pas un « régime européen unique ». Chaque pays reste libre de déterminer les modalités de son propre

système de sécurité sociale, y compris les avantages qui peuvent être octroyés, leurs bénéficiaires et leurs montants. La seule obligation est d'adhérer au principe fondamental de l'égalité de traitement quelle que soit la nationalité, permettant aux citoyens de se protéger des risques d'appauvrissement divers et de vivre dignement.

Liens utiles :

Le portail des services publics européens et nationaux - L'Europe est à vous : [http://ec.europa.eu/youreurope/index\\_fr.html](http://ec.europa.eu/youreurope/index_fr.html)

Informations pratiques par pays :

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/social\\_security\\_schemes/national\\_schemes\\_summaries/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/employment_social/social_security_schemes/national_schemes_summaries/index_fr.htm)

Mais où trouver des informations comparatives sur les différents systèmes de sécurité sociale des pays de l'Union européenne ? Sur le site du MISSOC (Mutual Information System on Social Protection).

Le Missoc regroupe le système d'information mutuelle sur la protection sociale et un réseau de correspondants issus des autorités nationales. Il fournit des informations de base (à partir de 2004) sur pratiquement tous les domaines de la protection sociale pour 31 pays (les 27 pays de l'UE + l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège (en 2000) et la Suisse (en 2002)), ainsi que sur son financement.

Plus d'infos sur : [http://ec.europa.eu/employment\\_social/missoc/db/public/compareTables.do?lang=fr](http://ec.europa.eu/employment_social/missoc/db/public/compareTables.do?lang=fr)



Brochures disponibles sur simple demande au 0800/90.274



#### IV. La santé et la sécurité sur le lieu de travail – Nouvelle stratégie d'ici 2012.

La santé et la sécurité au travail représentent aujourd'hui l'un des domaines les plus importants de la politique sociale de l'UE, on trouve sa base juridique dans l'article 137 du traité CE. Toutefois, l'action communautaire ne se limite pas à la législation. En effet, en coopération avec l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (site: <http://osha.europa.eu/fr/about>) et la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (site : [http://www.eurofound.europa.eu/about/organisation/index\\_fr.htm](http://www.eurofound.europa.eu/about/organisation/index_fr.htm)), la Commission européenne a élargi son champ d'activité à l'information, au conseil et à la promotion d'un environnement de travail sain, en accordant une attention particulière aux petites et moyennes entreprises (PME). Les PME, qui sont particulièrement vulnérables, puisqu'elles totalisent 82%

des accidents du travail et 90 % des accidents mortels. Les secteurs tels que le bâtiment, l'agriculture, les transports et la santé présentent tous des risques d'accidents supérieurs à la moyenne. De plus les coûts générés par les accidents au travail et les maladies professionnelles ne sont pas supportés par tous les acteurs concernés de façon égale.

C'est pourquoi la nouvelle stratégie pour la période 2007-2012 vise à une réduction totale de 25 % des accidents du travail et des maladies professionnelles dans l'UE. Elle prévoit une série de mesures aux niveaux européen et national.

Le document pdf de 17 pages, intitulé : «Stratégie communautaire 2007-2012 pour la santé et la sécurité» est disponible sur simple demande au 0800/90274 ou est téléchargeable sur notre site : [www.europedirectchainaut.be/](http://www.europedirectchainaut.be/) - onglet publications voir dans politique sociale.

Toute la législation européenne sur la santé et la sécurité au travail sur: [http://ec.europa.eu/employment\\_social/health\\_safety/legislation3\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/employment_social/health_safety/legislation3_fr.htm)

Plus d'infos sur : <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=151&langId=fr>



#### Pourquoi un Observatoire européen de l'emploi ?

L'Observatoire européen de l'emploi (OEE) contribue au développement de la stratégie européenne pour l'emploi en fournissant des informations et des recherches comparatives sur les politiques de l'emploi et les tendances du marché du travail. Il couvre les 27 États membres de l'UE, des pays EEE-AELE, la Norvège et l'Islande (dans le cadre de l'accord sur l'EEE), ainsi que la Croatie et la Turquie. Le site : [www.eu-employment-observatory.net/fr/index.aspx](http://www.eu-employment-observatory.net/fr/index.aspx)

Le folder de présentation pdf de l'OEE disponible sur simple demande au 0800/90274 ou téléchargeable sur notre site : [www.europedirectchainaut.be/](http://www.europedirectchainaut.be/) - onglet publications voir dans politique sociale.

#### V. Le droit du travail

La Communauté européenne s'efforce de renforcer la cohésion économique et sociale. Dans ce cadre elle soutient et complète les activités des États membres, conformément aux dispositions du traité CE, en particulier les articles 136 à 139. Elle adopte à cette fin des actes qui définissent des exigences minimales au niveau de l'UE en matière de conditions de travail et d'emploi, d'une part, et d'information et de consultation des travailleurs, d'autre part. Les États membres transposent alors le droit communautaire

dans leur droit national et se chargent de sa mise en œuvre, garantissant ainsi le même niveau de protection de vos droits et devoirs dans toute l'Union européenne.

La Commission européenne contrôle la transposition de la législation européenne et s'assure, par un suivi systématique, de sa mise en œuvre correcte. La Cour de justice des Communautés européennes joue un rôle important en cas de litige et fournit des avis juridiques sur les questions formulées par les juridictions nationales à propos de l'interprétation du droit.



Plus d'infos sur : <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=157&langId=fr>

## ACTUALITÉS :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, date du 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'Euro, la Slovaquie entre dans la zone Euro. De la plus petite à la plus grande, la pièce slovaque représente : Kriván Peak, le château de Bratislava, et la double croix sur fond de trois collines.

Nouvelle Présidence de l'Union européenne ; la Présidence tchèque, du 1er janvier 2009 au 30 juin 2009



Capitales européennes de la culture 2009: le Conseil a désigné deux villes: Linz (Autriche) et Vilnius (Lituanie).

Dans le cadre de la future présidence belge de l'Union européenne en 2010, le Gouvernement belge a lancé un Forum à l'attention des citoyens afin de voir concrètement les priorités européennes et les politiques à mener au niveau européen. La Belgique a besoin de vous !

<http://forum2010.belgium.be/>

## PUBLICATIONS :

Bien que servant de support aux animateurs de l'ASBL Galilée dans le cadre des modules de sensibilisation donnés sur l'Europe et l'environnement, la brochure "Un autre regard sur l'Europe", éditée en quantité limitée, peut être disponible pour les étudiants, enseignants et grand public intéressés par ce sujet. EUROPE DIRECT – HAINAUT : 0800/90.274

Document - **Communiquer sur l'égalité et la non-discrimination dans l'Union européenne** – édité par la Commission européenne:

- Renforcer l'information dans le domaine de l'anti-discrimination (campagne européenne, année européenne, soutien aux autorités nationales...)
- 35 présentations brèves de projets soutenus par le programme Progress de la Commission européenne, dans les Etats membres.



## EUROPE DIRECT - HAINAUT

Un service de Hainaut Développement sous la présidence de Gérald MOORTGAT, Député Provincial et la direction de Lionel BONJEAN

Tél: 0800/90 274 . 46, rue de Nimy - 7000 MONS . fax: 065/84 42 17 . Courriel: [europedirect@hainaut-developpement.be](mailto:europedirect@hainaut-developpement.be)  
web: [www.europedirecthainaut.be](http://www.europedirecthainaut.be) . Equipe: Line Cornez, Véronique Lefebvre, Martin Paul, Olivier Pierard et Dogan Vancranem



### «Etre plus proche de vous...», les vitrines d'Europe Direct - Hainaut :

#### Charleroi :

Maison du Hainaut  
Quai de Brabant, 20 B-6000 CHARLEROI  
Tél: 071/64.10.61  
fax: 071/64.10.49  
[marie.wathelet@hainaut.be](mailto:marie.wathelet@hainaut.be)

#### Chimay :

Hainaut Développement  
Antenne du Sud Hainaut  
Rue Rogier, 10 B-6460 CHIMAY  
Tél: 060/21.41.35 - fax: 060/21.34.40  
[sudhainaut@hainaut-developpement.be](mailto:sudhainaut@hainaut-developpement.be)

#### La Louvière :

Bibliothèque centrale de la Province de Hainaut  
Service des Périodiques et salle de lecture  
Av. Rêve d'Or, 30 B-7100 LA LOUVIERE  
Tél: 064/31.25.06 - fax: 064/31.25.01  
[agnes.weyers@hainaut.be](mailto:agnes.weyers@hainaut.be)

#### Tournai :

Infor Jeunes  
Rue St-Martin, 4-6 B-7500 TOURNAI  
Tél: 069/22.92.22  
fax: 069/84.14.14  
[tournai@inforjeunes.be](mailto:tournai@inforjeunes.be)

Reproduction autorisée moyennant mention de la source: "Rencontre avec l'Europe" publication d'Europe Direct de la Province de Hainaut, service de Hainaut Développement

Editeur responsable: Hainaut Développement, 22 Boulevard Initialis 7000 Mons

### Rencontre avec l'Europe - Bulletin d'abonnement gratuit

- Je souhaite recevoir la newsletter «Rencontre avec l'Europe».  Je souhaite recevoir ..... exemplaires supplémentaires.  
 Je souhaite recevoir la lettre d'information électronique «InfEurope».  Je souhaite abonner la personne suivante.

Nom: ..... Prénom: ..... Courriel: .....

Adresse: ..... Code postal: ..... Localité: .....

**Bulletin à renvoyer par fax au 065/84 42 17, par courrier à Europe Direct - Hainaut, rue de Nimy, 46 B-7000 MONS ou le déposer à la même adresse.**



avec le soutien financier du SPF Affaires étrangères et de la Commission européenne

